

LIQUIDATION D'UN OPCVM SUITE A L'EXPIRATION DE SA DUREE DE VIE

FCP HELION SEPTIM

Fonds Commun de Placement de catégorie obligataire
Agrément du CMF de constitution n° 58-2017 du 06 novembre 2017
Agrément du CMF de liquidation n° 31-2025 du 11/08/2025
Adresse : 17, rue du Libéria 1002 Tunis

HELION CAPITAL, gestionnaire du FCP HELION SEPTIM porte à la connaissance des porteurs de parts et du public qu'en application :

- des dispositions de l'article 32 du Code des Organismes de Placement Collectif, elle a obtenu en date du 11 août 2025 un agrément du Conseil du Marché Financier pour la liquidation du fonds ;
- des dispositions de l'article 22 du code des Organismes de Placement Collectif, assume les fonctions de liquidateur du fonds.

La date d'entrée en vigueur de la liquidation est fixée au 11 août 2025